

Projets de parc éolien des Gorges de la Cère

Deux projets de parcs industriels d'éoliennes sont actuellement à l'étude sur les communes mitoyennes de Comiac (département du Lot, cinq éoliennes de 180 m de haut par GDF Suez) et celles de Camps, Mercoeur et Sexcles (département de la Corrèze, dix éoliennes de 200 m de haut par la société Eolifi). Les démarches administratives (permis de construire et les autorisations d'exploiter) devraient être effectuées dès cet automne et les enquêtes publiques auront lieu en 2016.

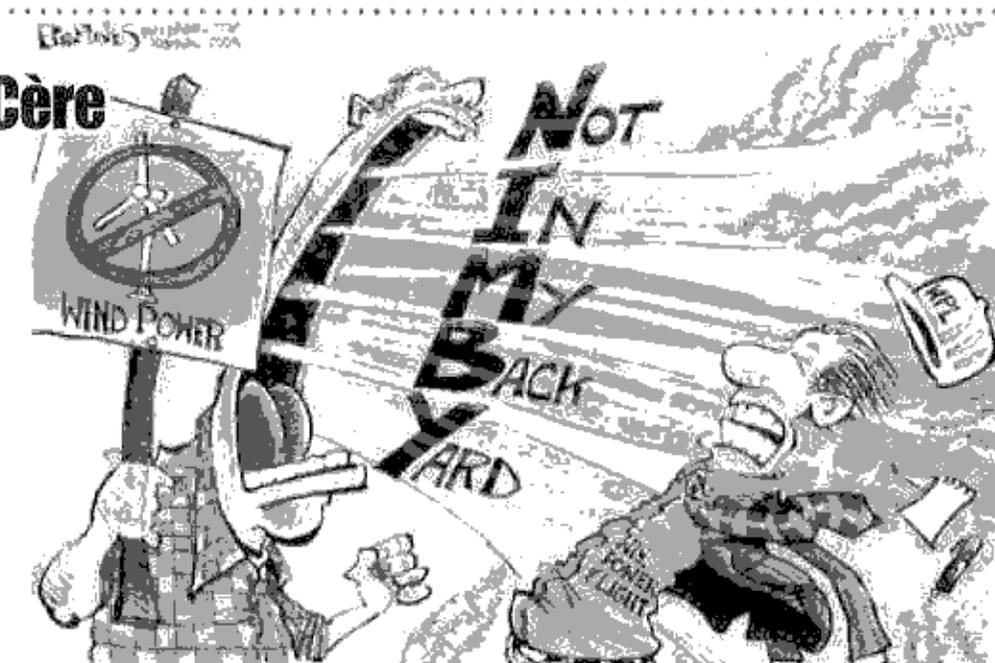
Il va sans dire que ce type de projet réveille les passions et plusieurs collectifs d'opposants sont déjà à l'œuvre, à l'image de celui d'Agir autrement pour la Xaintrie (AAPLX) et de l'association pour la Protection du Patrimoine des Gorges de l'Escaumels (APPGE), qui ont mis en ligne une pétition pour s'opposer à la création de ces parcs éoliens⁽¹⁾.

Là où le bât blesse, c'est précisément dans les arguments qui sont avancés par ce collectif, qui se concentre sur les pollutions visuelles et sonores, sur la dépréciation des biens immobiliers environnants, sur le piège mortel des monstres d'acier pour les oiseaux et sur les dégradations irréversibles qu'engendre l'implantation des éoliennes. Bref du classique en matière de lutte contre l'éolien. Si tous ces points avancés ne sont pas totalement infondés, ils sont à mettre en comparaison avec les autres sources de production d'énergie, notamment les centrales nucléaires et les usines thermiques (charbon, gaz,

pétrole et biomasse), qui ont toutes un impact plus que conséquent (voire catastrophique) sur l'environnement et la santé publique. Et ce type de discours fini par agacer sérieusement, relevant davantage du Nimby (not in my backyard : faites ça ailleurs que chez moi) que du comportement responsable et de la réflexion collective.

S'il y a bien un point sur lequel il est intéressant de se focaliser dans tous ces projets éoliens, c'est bien celui de la participation citoyenne. Car si nous n'avons pas d'autre choix que de développer les énergies renouvelables (sauf à penser que le nucléaire, c'est sain et pas cher), nous avons en revanche celui de la forme de ces investissements colossaux et forts dispendieux en fonds publics (l'électricité achetée aux porteurs de projets est payée au prix fort). Car à l'image de ce qui a été réalisé en Bretagne, notamment dans la communauté de communes du Mené, en Pays de Vilaine, à Béganne, à Trégor ou encore à Séverac-Guenrouët, ou encore au sud de Bordeaux avec les Ailes de Taillard⁽²⁾, nous pouvons garder la maîtrise de ces projets, tant dans leur dimensionnement que dans leur exploitation.

Au Mené, 7 éoliennes ont été construites. 140 ménages du territoire du Mené se sont regroupés sous la forme de 8 clubs d'investisseurs, des CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire), pour participer à l'investissement et détenir



30% du capital social. Le reste est détenu aujourd'hui par la SICAP, société coopérative de la région de Pithiviers (Loiret), qui gère, comme régie locale, la distribution électrique dans une centaine de communes et s'est lancée dans la production éolienne.

Les Bretons, décidément en avance sur pas mal de sujet, ont créé le réseau Taranis⁽³⁾, un pôle de promotion et de diffusion du modèle d'énergie citoyenne en Bretagne, qui fédère une trentaine de porteurs de projets (associations, sociétés d'exploitation coopératives et collectivités) ayant des projets éoliens, photovoltaïques, bois énergie, micro-hydrauliques et de maîtrise de l'énergie en Bretagne.

Et il n'y a pas que nos amis Bretons. En Allemagne, près de la moitié de l'électricité renou-

velable produite est aux mains des citoyens⁽⁴⁾ et au Danemark, la participation citoyenne est devenu un pilier essentiel de la transition énergétique.

Alors non, je ne signerai pas la pétition mise en ligne contre les parcs éoliens des Gorges de la Cère. En revanche je me rendrais volontiers à une réunion d'information qui proposerait une participation active des citoyens à ces parcs et à une réflexion collective et proposante sur la transition énergétique.. *

Note :

(1) Pétition en ligne : <http://dnr.ge/1ONpUky>

Site de l'APPGE : <http://appge-comiac.e-monsite.com/>

Site de l'AAPLX : <http://agirautrementpourlaxaintrie.fr/>

(2) Voir les articles publiés dans le LEA : <http://bit.ly/1t5Pcb>

(3) Site du réseau Taranis : www.reseau-taranis.fr/

(4) Voir le rapport Énergie citoyenne : les différents modèles participatifs en Allemagne : <http://bit.ly/1F6V17>